

Repères
2010

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN RHÔNE-ALPES



EDITION 2011

**Les chiffres de la production,
transformation et distribution**

www.corabio.org
www.bioconvergence.org



Introduction

Corabio et Bioconvergence recueillent les données de l'ensemble de la filière biologique en Rhône-Alpes auprès des producteurs, transformateurs, distributeurs et restaurateurs au travers de leurs observatoires régionaux. Les données présentées dans ce mémento sont issues à la fois de l'observatoire national de l'Agence bio et de ces observatoires régionaux. L'analyse repose sur les données 2009 et sur des données 2010 lorsque celles-ci ont pu être recueillies à temps. Seuls les opérateurs certifiés dans le cadre du règlement européen appliqué depuis 2009 (CE n°834/2007) sont pris en considération. Il s'agit de producteurs et d'entreprises ayant une activité principalement agro-alimentaire.

Les chiffres clés de Rhône-Alpes

➤ En 2010
2302 agriculteurs
Surfaces estimées à 75 800 ha

AVAL :
➤ En 2009 :
315 transformateurs
et façonniers
181 artisans
130 grossistes

➤ En 2010 :
296 magasins Bio

Autres sources bibliographiques :

- Mémento de la statistique agricole Agreste Rhône-Alpes édition 2010,
- L'agriculture biologique, chiffres clés. Edition 2010 - Agence Bio,
- Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France. Edition 2010 Agence Bio / CSA,



Sommaire

	pages
INTRODUCTION	2
1. Une région dynamique sur toute la filière	3
La production	3
La transformation	8
La distribution et la consommation des produits bio	11
2. LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES :	
Production, transformation et commercialisation	17
Les légumes frais	17
Les fruits	18
Le vin	19
Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)	20
Les grandes cultures : Céréales et oléo-protéagineux	21
3. LES PRODUCTIONS ANIMALES :	
Production, transformation et commercialisation	22
Les Bovins	23
Les porcs	23
Les ovins	24
Les poulets de chair	24
Les œufs	24
Le lait et les produits laitiers	25
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	26

1. Une région dynamique sur toute la filière

La production

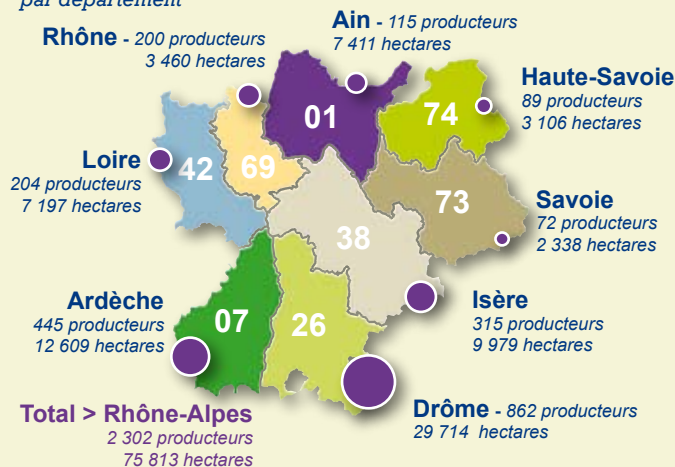
Première région française en nombre d'exploitations

Fin 2010, selon l'Agence Bio, 20 600 exploitations agricoles étaient engagées en agriculture biologique sur 836 000 hectares dont 261 000 ha en conversion, soit une progression de 2009 à 2010 de 25 % du nombre de producteurs et de 23.5 % des surfaces.

Fin 2010, l'Agence Bio dénombrait en Rhône-Alpes **2302** exploitations certifiées en agriculture biologique, ce qui représenterait **75 800 ha'** de surfaces conduites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Les surfaces en conversion atteindraient 21 020 ha et les surfaces bio 54 780 ha. Ces chiffres maintiennent la région Rhône-Alpes au premier rang des régions françaises pour le nombre d'exploitations agricoles, devant le Languedoc-Roussillon (2200 fermes) et Midi-Pyrénées (1200 fermes) et au troisième rang pour les surfaces après Midi-Pyrénées et Pays de la Loire.

¹ Estimation à partir des surfaces moyennes de l'Observatoire de l'AB en Rhône-Alpes

Nombre de producteurs et surfaces bio par département



Source : Agence bio - Chiffres fin 2010 et Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes

Une progression de 20 % en 2010

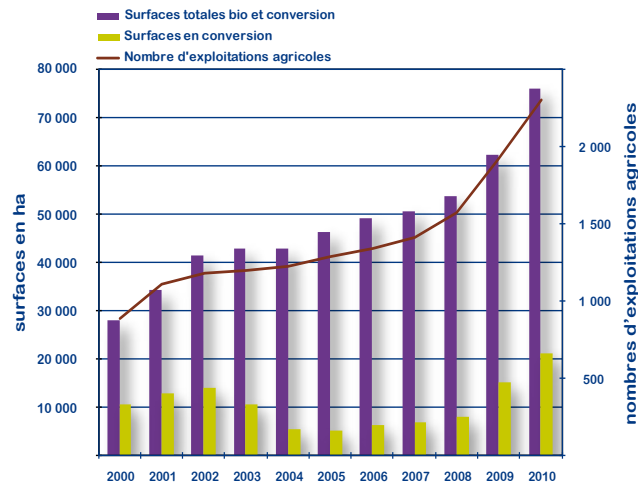
Courant 2010, on comptabilise près de 400 exploitations nouvellement converties à l'agriculture biologique, soit **une croissance de près de 20 %**. Cette évolution correspond à des installations, notamment en maraîchage, et surtout à des conversions d'exploitations conventionnelles. Parmi les 400 nouvelles exploitations, 150 sont en élevage, bovins lait pour un grand nombre ; 180 produisent des grandes cultures, soit des polyculteurs éleveurs soit des exploitations plus spécialisées ; 123 cultivent des plantes à parfum, aromatiques et médicinales ou des vignes, et 100 sont en maraîchage ou en arboriculture (noix, châtaignes et olives comprises).

Les filières les plus dynamiques en termes de conversion ont été **les bovins lait et la viticulture**. En bovin lait, les conversions ont été initiées par l'aval avec de nombreuses laiteries qui ont décidé de développer une gamme bio. En viticulture, les conversions sont à la fois la conséquence de la crise viticole et du choix de certaines caves coopératives de développer une gamme de vins issus de raisins biologiques.

Les départements de la Haute-Savoie, de l'Ardèche et de la Loire ont connu les plus forts développements avec une croissance des surfaces atteignant respectivement 42.6 %, 38.2 % et 30.7 % en 2010.

De 2009 à 2010, les surfaces biologiques totales ont augmenté de 22 % avec respectivement + 16.6 % pour les surfaces bio et + 39.4 % pour les surfaces en conversion. L'effet du Grenelle de l'Environnement et le plan Barnier ont contribué à sensibiliser les agriculteurs conventionnels comme les consommateurs à l'AB.

Evolution des surfaces et du nombre d'exploitations en Rhône-Alpes de 2000 à 2010



Source : Agence Bio 2000/2010, Observatoire de l'AB en Rhône-Alpes 2010

Le poids de la bio dans l'agriculture rhônalpine : 5.1 %

Alors que fin 2009 le mode de production biologique représentait 2.50 % de la SAU² française, ce taux s'élevait à 4.2 % en Rhône-Alpes. D'après nos estimations et avec une SAU totale en baisse, la part des surfaces cultivées en bio atteint 5.1 %, la Drôme reste loin devant avec 13.1 % de la SAU du département en bio et l'Ardèche se rapproche avec 9.7 % de SAU.

Le poids de l'agriculture biologique reste conséquent en **plantes aromatiques** (où le marché est fortement demandeur), en **maraîchage** (marché demandeur et un grand nombre d'installations se font directement en AB), **arboriculture** (grâce à la part importante de **noix et châtaignes** biologiques notamment), et désormais en **viticulture** où les surfaces en conversion ont été importantes. A noter que cette part de la bio s'améliore non seulement avec les progressions des surfaces bio, mais aussi malheureusement avec la baisse des surfaces totales notamment en conventionnel (maraîchage, surfaces en herbe, viticulture...)

² Surface Agricole Utile

Production végétale	SAU Rhône-Alpes (en hectares)	Surfaces en bio et en conversion Rhône-Alpes* (en hectares)	Poids de l'AB
PPAM	7 054	1 572	22,3%
Maraîchage (hors légumes secs)	8 930	832	9,3%
Arboriculture	37 353	2 850	7,6%
Viticulture	54 630	3 217	5,9%
Surface toujours en herbe	745 290	25 648	3,4%
Autres fourrages	204 460	9 795	4,8%
SCOP**	379 407	9 227	2,4%

Sources : Mémento de la statistique agricole - Agreste 2010, Agence Bio - édition 2010
*Données 2009 Agence Bio ** surfaces en céréales, oléagineux et protéagineux

■ **Concernant les productions animales**, le poids de l'agriculture biologique reste important pour **l'élevage avicole** (6.9 % de l'effectif total des poules pondeuses et 4.9 % des poulets de chair malgré une baisse globale des effectifs en volailles de chair). L'élevage caprin bio progresse avec une part de 4.8 % du cheptel total mais l'élevage ovin bio (4,6 %) régresse par rapport à 2009. A noter la **progression du cheptel bovin lait bio** qui passe de 1.2 % à 2.5 % des effectifs.

Production animale	Effectifs totaux Rhône - Alpes (en nb de bêtes)	Effectifs en bio et en conversion Rhône-Alpes (en nb de bêtes)	Poids de l'AB
Poules pondeuses	4 185 000	290 332	6,9%
Poulets de chair	6 660 000	327 201	4,9%
Chèvres	96 800	4 619	4,8%
Brebis	277 000	12 738	4,6%
Vaches laitières	279 500	7 014	2,5%
Vaches allaitantes	168 200	2 046	1,2%
Truies	23 000	205	0,9%

Sources : Mémento de la statistique agricole - Agreste 2010, Agence Bio - édition 2010 et Observatoire Corabio pour vaches laitières

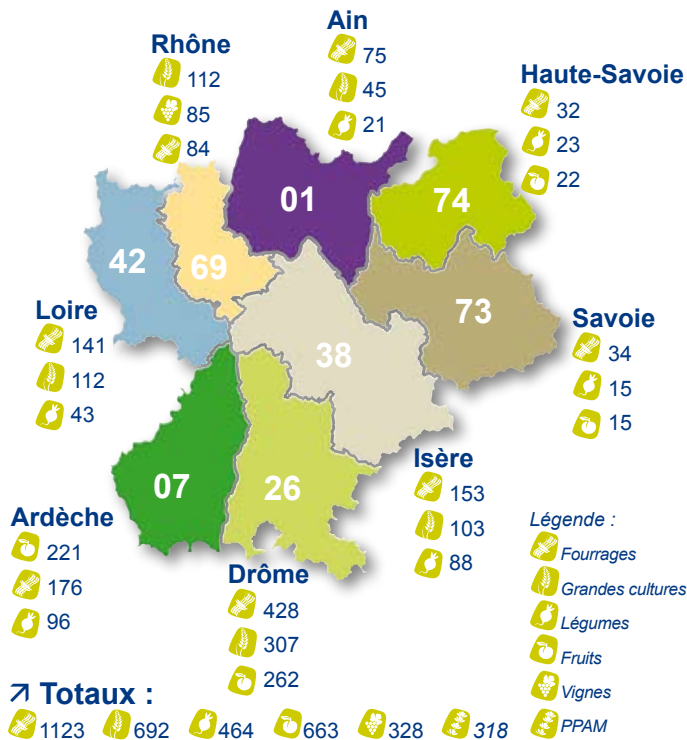
Des productions agricoles très diversifiées



Grâce à la diversité des terroirs et des climats, les productions végétales biologiques de Rhône-Alpes sont très diversifiées. La région occupe fin 2009 le premier rang à l'échelle nationale pour la production de PPAM et de fruits (respectivement 42.7 % et 22 % de la surface nationale bio), le 3^{ème} rang pour les surfaces fourragères, le 4^{ème} rang pour la viticulture et le 5^{ème} rang pour les légumes frais.

Nombre de ferme cultivant des productions végétales bio en Rhône-Alpes

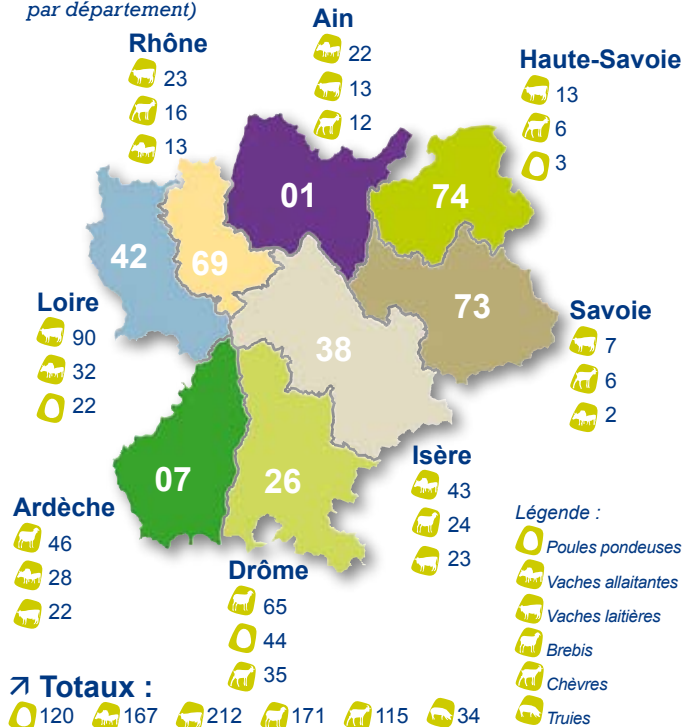
(Seules les 3 principales cultures sont présentées par département)



De la même manière, presque tous les élevages sont représentés avec une prédominance des ateliers de bovins, ovins et poules pondeuses. Au niveau national fin 2009, la part de la région est particulièrement importante pour les caprins (1^{er} rang), les ovins (2^{ème} rang) et les poules pondeuses (3^{ème} rang).

Nombre d'ateliers de production animale bio en Rhône-Alpes

(Seules les 3 principales productions animales sont présentées par département)



La Drôme, l'Ardèche et l'Isère, départements phares de la production bio en Rhône-Alpes

La Drôme dont 13.1 % de la surface agricole utile serait en bio, arrive en tête des départements avec 39% des fermes bio de la région (862 fermes) et 45 % des surfaces. Elle est suivie par l'Ardèche (445 fermes, 17 % des surfaces) et l'Isère (315 fermes, 13 % des surfaces).



La transformation



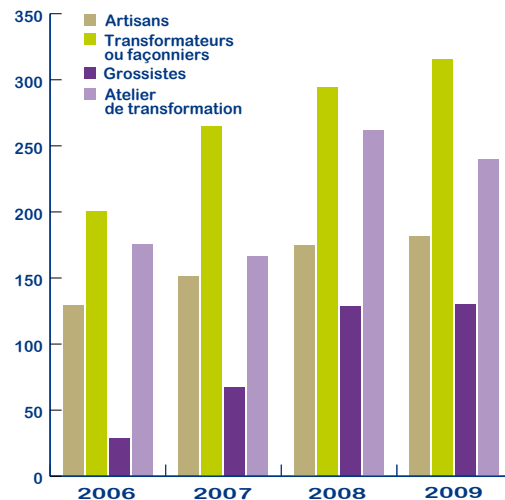
L'Agence Bio recense 6 352 préparateurs de produits biologiques certifiés en 2009 en France. Attention, l'Agence Bio n'inclut pas les grossistes dans cette catégorie contrairement aux chiffres régionaux de l'observatoire. Deux territoires sont particulièrement dynamiques : Bretagne/Pays de Loire et Rhône-Alpes.

En 2009, on compte **898 préparateurs certifiés bio en Rhône-Alpes** Hors grossistes, cela représente 768 préparateurs soit **12 % des préparateurs certifiés bio nationaux** (source Agence Bio). Il s'agit à la fois d'exploitations agricoles certifiées pour une activité de transformation (dont l'approvisionnement est composé de matières premières achetées à l'extérieur à plus de 50 %), d'artisans boulangers ou bouchers, d'entreprises de transformation, de grossistes-expéditeurs, ou de grandes surfaces alimentaires certifiées pour leur terminal de cuisson de pain ou plus rarement pour la découpe de viande.

Répartition par type d'activité des préparateurs bio¹

Ces 898 préparateurs se répartissent en :

- 20 producteurs/transformateurs
- 181 artisans (bouchers et boulangers)
- 315 transformateurs ou façonniers²
- 130 grossistes
- 239 ateliers de transformation des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)³



¹ - On dénomme préparateur bio tout opérateur économique réalisant une opération de transformation, de stockage ou d'achat-revente de produits bio hors exploitation agricole et acte de distribution auprès du consommateur final.

² - Les façonniers réalisent des opérations de transformation pour le compte de tiers.

³ - Il s'agit de Grandes et Moyennes Surfaces réalisant dans le magasin une opération de transformation : le plus souvent la cuisson de pain bio et plus rarement la découpe de viande bio.



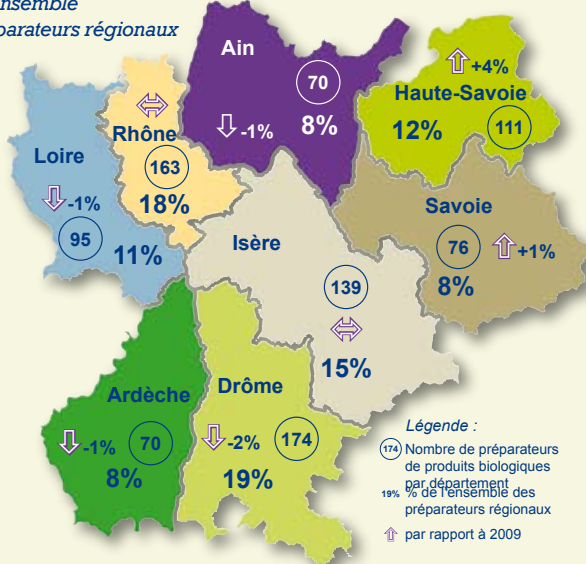
On constate que l'augmentation du nombre d'opérateurs en bio se poursuit mais de façon moins soutenue que sur les périodes précédentes. Le nombre de grandes surfaces ayant un atelier de transformation a diminué en 2009. Ces tendances peuvent être rapprochées du contexte économique global difficile en 2009, moins favorable à l'investissement dans de nouveaux projets pour les entreprises.

Répartition des préparateurs bio par département

Quatre départements sont particulièrement dynamiques avec plus de 100 préparateurs certifiés chacun : Drôme, Rhône, Isère et Haute-Savoie, ce qui correspond aux zones de production (Drôme, Isère) et/ou aux zones de forte consommation (Isère, Rhône et Haute-Savoie).

Nombre de préparateurs de produits biologiques par département

% de l'ensemble des préparateurs régionaux

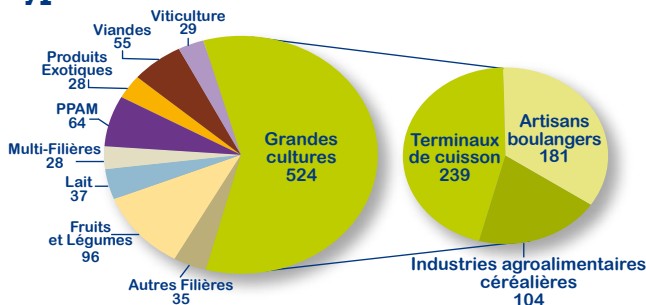


Des filières très diversifiées

Au niveau national comme régional, c'est la filière céréalière qui dénombre le plus grand nombre d'opérateurs économiques certifiés en bio avec les terminaux de cuisson pain des grandes surfaces alimentaires, les boulangeries, les minoteries, les organismes stockeurs, les fabricants d'aliment du bétail et les entreprises de deuxième transformation (biscuits, pâtisserie, petit déjeuners, diverses céréales à consommer...). La filière céréalière est prépondérante en Rhône-Alpes (524 opérateurs, soit 48 % du total). Parmi ceux-ci, on distingue trois types d'activité : des boulangers (181, soit 15 % des opérateurs de Rhône-Alpes), des terminaux de cuisson (239, soit 23 %, des opérateurs), des industries agroalimentaires céréalières (104, soit 15 % des opérateurs).

La filière fruits et légumes est très bien représentée au niveau régional (11 % vs 6 % au niveau national). 24 % des préparateurs de fruits et légumes nationaux se trouvent dans la région Rhône-Alpes. La demande de ces entreprises en fruits et légumes bio et locaux n'est pas satisfaite et ils cherchent à développer et à sécuriser leurs approvisionnements.

Répartition des opérateurs par filière et type d'activité en 2009



La distribution et la consommation des produits bio

Le marché français des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique est estimé à 3,3 milliards d'euros TTC en 2010 en augmentation de 10 % par rapport à 2009. Il représente 2 % du marché alimentaire national. 43 % des français consomment des produits bio tous les mois, 7 % chaque jour. 19 % des consommateurs ont l'intention d'augmenter leur consommation et 77 % de la maintenir.

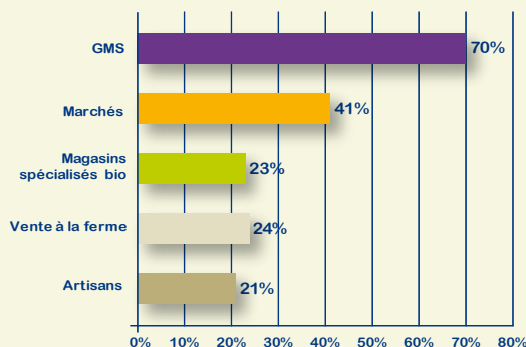
Sources : L'agriculture biologique, chiffres clés. Edition 2010 - Agence Bio

DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DIVERSIFIES

Les lieux d'achat sont diversifiés : 70 % des consommateurs bio déclarent acheter en grande distribution, 41 % sur les marchés, 24 % à la ferme, 23 % auprès des magasins spécialisés bio, et 21 % auprès des artisans. Par rapport à 2009, on constate une diminution de 8 points de la fréquentation des magasins spécialisés.

Fréquentation des lieux de distribution par les consommateurs

"Où achetez-vous principalement vos produits biologiques ?"



Sources : Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France. Agence Bio / CSA 2010

Répartition des canaux de distribution

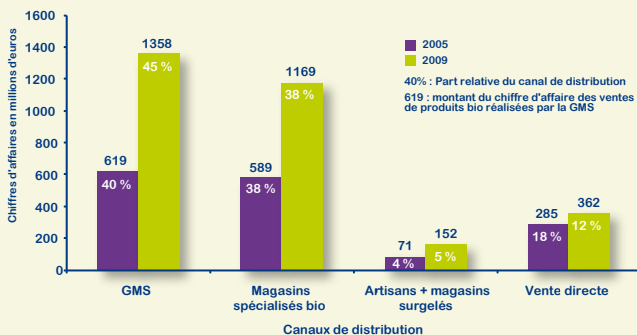


En revanche, si l'on considère la répartition du chiffre d'affaires du marché alimentaire biologique, on constate un relatif équilibre entre le poids de la grande distribution (45 % du CA) et celui des magasins spécialisés (38 %), viennent ensuite la vente directe (12 %) et les artisans (5 %). Rappelons que dans le circuit conventionnel, plus de 80% des achats sont effectués en GMS⁶.

Cela signifie que si de nombreux consommateurs achètent des produits bio dans les GMS (70 %), leurs paniers moyens bios sont faibles. A l'inverse, les consommateurs qui fréquentent les magasins spécialisés (23 %) ont des paniers plus conséquents et forcément 100 % bio.

Les ventes sont en croissance dans tous les circuits de distribution. Cependant, depuis 2005, les parts de marché de la GMS et de la distribution spécialisée en réseau sont en augmentation au détriment des magasins indépendants et de la vente directe. Les parts de marché des artisans se maintiennent bien.

Evolution et répartition du marché alimentaire bio entre 2005 et 2009



Sources : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND International / Agence Bio -2009
⁶ Canaux de distribution des produits alimentaires – Avril 2007 - CRIOC
 CA : Chiffre d'affaires

Les grandes et moyennes surfaces

Toutes les enseignes de grande distribution proposent des produits bio et développent fortement leur offre en produits de marques de distributeurs (MDD). Ainsi, la part des MDD bio au niveau national en hyper et supermarchés a augmenté de 41 % en 2009. A titre d'exemple, elle est de 41,5 % pour l'épicerie (vs. 28 % en conventionnel) et de 34 % pour l'ultra-frais (vs. 32 % en conventionnel)⁷.

⁷ Sources : Linéaires, 2010



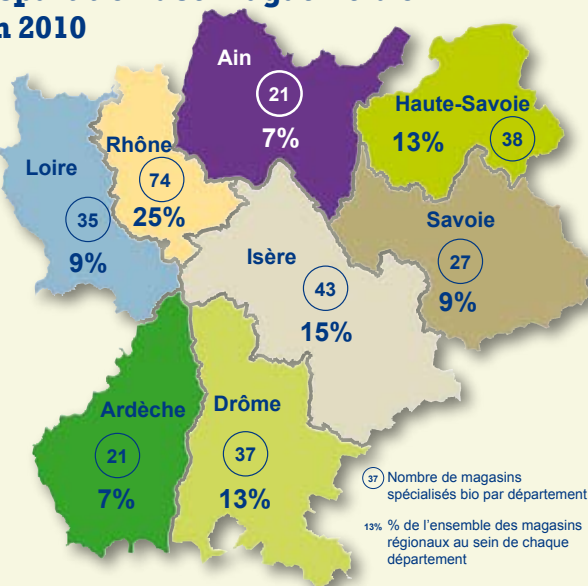
Les magasins spécialisés bio

Acteurs historiques de la Bio, ces distributeurs proposent une offre variée et de qualité ainsi qu'un conseil de spécialiste.

En 2010, on compte en Rhône-Alpes **296 magasins spécialisés** soit presque 13 % du nombre de magasins de niveau national⁸.

En 2010, la croissance dans les circuits spécialisés a été davantage liée à des agrandissements qu'à une augmentation du nombre de magasins et les fermetures ont compensé les ouvertures (**265 magasins en 2008 et 292 en 2009**).

Répartition des magasins bio en 2010



Il existe plusieurs types de magasins bio : les magasins indépendants et les magasins de réseau (franchise, chaîne ...). Majoritairement, les magasins sont indépendants : 165 soit 56 % de l'ensemble des magasins bio de Rhône-Alpes. Cette part est cependant en constante diminution, elle représentait 59 % en 2009. Cette tendance se retrouve également au niveau national.

On retrouve le plus de magasins spécialisés dans les départements du Rhône et de l'Isère notamment grâce aux grandes agglomérations comme Lyon et Grenoble.



⁸ Source Biolinéaire : 2255 magasins bio en 2010 en France et 296 en Rhône-Alpes

La vente directe

En Rhône-Alpes, la vente directe et la transformation à la ferme de produits biologiques sont particulièrement développées en raison de la présence d'importants bassins de consommation et de la volonté des producteurs bio de s'approprier la valeur ajoutée de leurs produits. Cette situation continue d'ailleurs de progresser, ainsi la vente directe est pratiquée par 782 producteurs (+ 12 % par rapport à 2009) et la transformation à la ferme par 521 exploitations (+ 8 %).

Des lieux d'achat privilégiés selon les produits

La gamme des produits alimentaires bio vendus en magasins spécialisés bio est très large avec des milliers de références. Les produits d'épicerie sucrée et salée y occupent la première place, devant les fruits et légumes, le rayon crèmerie et le pain. Les produits carnés y sont encore sous représentés.

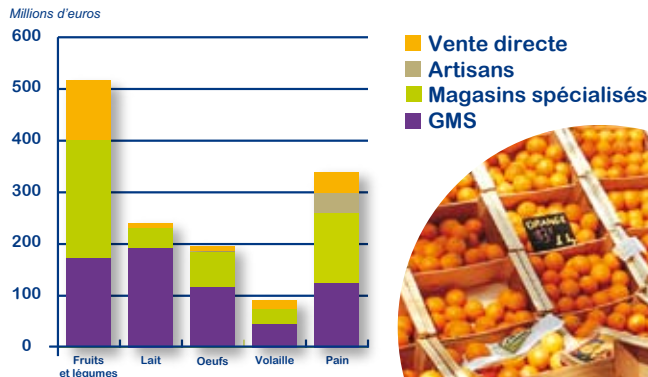
En super et hypermarchés (GMS), les ventes du rayon crèmerie l'emportent (œufs, lait, autres produits laitiers), devant l'épicerie, les fruits et légumes et le pain. A titre d'exemple, les œufs bio représentent 15 % du chiffre d'affaires œufs de la grande distribution, ce taux est à 10 % pour le lait et pour la farine. Parallèlement, le nombre de références est souvent limité mais a tendance à se développer.

La vente directe des producteurs aux consommateurs est la plus développée en fruits et légumes et en vin. Les ventes assurées par les artisans concernent majoritairement le pain et la farine, ainsi que le vin.

Sources : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND International / Agence Bio -2009

Répartition des achats selon les lieux de d'achat en millions €

Sources : Evaluation de la consommation alimentaire biologique AND International / Agence Bio -2009 International / Agence Bio -2009



La restauration hors domicile

Le Grenelle de l'environnement encourage fortement les restaurants collectifs à introduire des produits biologiques au sein de leur service avec la recommandation de 20 % de produits bio d'ici 2012. La restauration collective représente 3 % de la commercialisation des produits bio au niveau national. La restauration collective bio représente 1,3 % de la restauration collective totale. C'est un marché récent qui était quasi inexistant en 2001 et représente aujourd'hui des volumes croissants. Les achats de produits bio ont été estimés à 92 millions d'euros pour 2009 alors qu'ils étaient de 43 millions en 2008 soit un doublement en un an au niveau national. Avec 9,5 % des restaurants collectifs français, la région Rhône-Alpes est la deuxième région française en matière de restauration collective avec près de 7000 restaurants. En Rhône-Alpes plus de 273 millions de repas sont servis par an, ce qui représente un potentiel de débouchés significatifs pour les produits bio. A titre d'exemple, 40 lycées introduisant régulièrement des produits biologiques et réalisant des menus 100 % bio ont consommé en 2009/2010, 155 tonnes de produits biologiques soit 573 000 € d'achats dont 75 % représentent des achats bio locaux.



Les restaurants "bio"

Les restaurants proposant du bio ne sont pas encore soumis à une certification par un organisme indépendant.

Cependant un projet de réglementation est à l'étude et devrait aboutir d'ici peu. Les restaurants recensés ont différents niveaux d'implication, ils peuvent proposer des ingrédients bio (ex : pain, fruits et légumes), des menus bio ou avoir une offre 100 % bio.

En 2010, on compte 92 restaurants en Rhône-Alpes dont 2 certifiés à Lyon. Parmi eux, 26 % ont une activité de traiteurs, et près de 9 % font de la restauration rapide. On peut noter également qu'il existe des bars à jus, des hôtels-restaurants, des salons de thé...

2. Les productions végétales :

Les productions végétales sont toutes en développement, les chiffres indiquent une augmentation significative des surfaces et du nombre d'exploitations pour chacune d'entre elles.

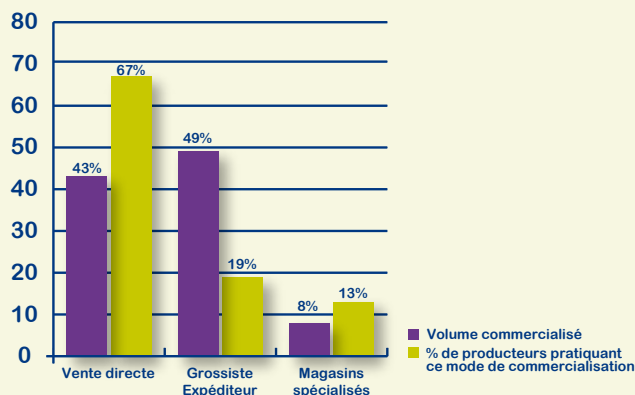
La demande des entreprises de transformation et de distribution en fruits et légumes bio locaux est forte, situation qui s'est renforcée par la certification AB de nombreux grossistes en fruits et légumes qui souhaitent développer une gamme bio. La vente directe reste dominante en légumes et en vins, par contre la part des expéditeurs grossistes augmente en fruits.

Les légumes frais



■ 464 exploitations agricoles cultivent des légumes bio en Rhône-Alpes sur 832 hectares, dont 49 ha sous abris. Ces surfaces sont situées en Drôme (33 %), en Isère (21 %), dans le Rhône (12 %) et en Ardèche (12 %). Les deux tiers des producteurs pratiquent la vente directe ou transforment à la ferme pour 43 % des volumes produits.

Un producteur sur 5 livre à des grossistes et/ou expéditeurs pour 49 % des volumes. Enfin, 13 % des producteurs vendent à des magasins spécialisés pour 8 % des volumes. On s'aperçoit que les circuits longs sont davantage utilisés comme moyen de commercialisation et que leur part progresse (49 % des légumes contre 42 % en 2009). Et bien que toujours pratiquée, la vente directe a tendance à baisser en part relative (en % d'exploitations : 67 % vs 79 % en 2009 et en volumes : 43 % vs 47 %).



Source : Observatoire régional de l'AB chiffres 2010

Au total : 44 opérateurs achètent des légumes bio en Rhône-Alpes :

- 22 sont certifiés pour la transformation et sont principalement situés en Ardèche. Il s'agit de fabricants de soupes, de conserves de légumes, de salades 4^{ème} gamme : "frais prêt à l'emploi", de sauces mais aussi des expéditeurs (calibrage, conditionnement, expédition).
- 22 sont certifiés pour une activité de grossiste et ne réalisent que de l'achat-revente.

L'offre régionale en légumes bio est encore insuffisante pour répondre à la demande de ces opérateurs.

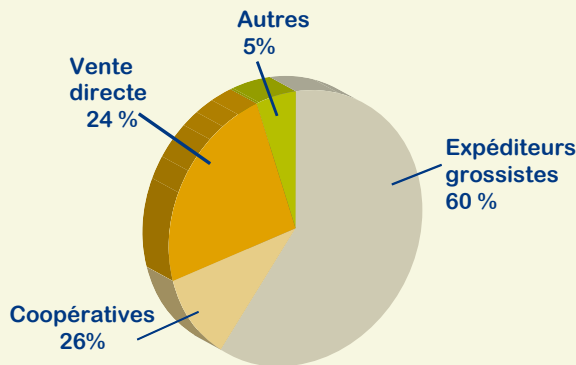
Les fruits



■ La région compte 664 arboriculteurs pour 3 080 hectares, dont 78 % situés sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche. **Les fruits à coque** représentent 55 % des surfaces (900 ha de châtaigne, 800 ha de noix), les fruits à pépins (surtout **pommes**) 19 %, les fruits à noyau 22 % (**abricots** et olives essentiellement), et les fruits rouges 4 %.

Ils sont majoritairement commercialisés en circuit long à des expéditeurs / grossistes (60 % des volumes) ou à des coopératives (11 %). La vente directe représente 24 % des volumes (contre 27 % en 2009).

Fruits : répartition des circuits de commercialisation en % du volume



Une part des fruits (9 %) est transformée à la ferme : les confitures sont commercialisées pour 67 % en vente directe et les jus de fruits à hauteur de 69 %.

Au total, 77 opérateurs de Rhône-Alpes achètent des fruits bio :

- 47 ont une activité de transformation. Ils sont principalement situés en Ardèche et dans la Drôme. Il s'agit de fabricants de jus de fruits, purée, coulis, compote, confiture, sirop, pâte de fruit, pulpes ou même de sorbet. Ces entreprises sont à la recherche de fruits bio locaux.
- 30 sont des grossistes et réalisent uniquement de l'achat-revente.

L'offre régionale en fruits biologiques est insuffisante pour satisfaire les besoins des industries et les marchés émergents comme celui de la restauration collective. Le circuit de la vente directe est très ouvert et il existe donc de la place pour de nouveaux arboriculteurs bio.

Le vin



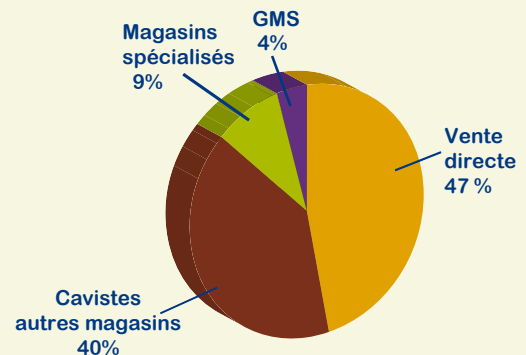
■ La région compte 328 vigneronnes bio pour 3 315 hectares, majoritairement situés en Drôme (42 %), dans le Rhône (26 %) et en Ardèche (17 %). **La progression des surfaces est de 40 %**, ce qui illustre la dynamique de conversion générée à la fois par la crise viticole, l'intérêt des vignerons pour ce mode de production et la volonté

de certaines caves coopératives d'étendre leur gamme à des vins issus de raisins biologiques. Les caves particulières représentent 65 % des volumes de raisins (vs 75 % en 2009), ce qui illustre la part croissante des caves coopératives et de négociants.

On compte 29 structures de commercialisation du vin :

- 17 caves coopératives
- 12 négociants, parfois adossés à une petite unité de production
- 17 vignerons ayant une activité de négoce

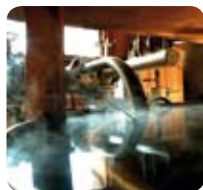
Vin : répartition des circuits de commercialisation en % du volume



La part de la vente directe aux consommateurs des caves particulières reste importante avec 47 % des volumes, le reste de la production étant essentiellement commercialisé aux cavistes, grossistes ou magasins spécialisés.

Compte tenu de la forte progression des surfaces en Rhône-Alpes, mais aussi dans toutes les régions viticoles, les volumes de vins issus de l'AB vont tripler en 3 ans au niveau national, ce qui doit amener les opérateurs à mettre en place des stratégies collectives d'approche du marché, notamment en termes de vente directe et d'exportation.

Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)



■ La production de PPAM biologiques qui était en forte croissance depuis plusieurs années tend à se stabiliser cette année. La Drôme concentre à elle seule 36 % des surfaces de PPAM au niveau national, ce qui place Rhône-Alpes au premier rang des régions avec 1 572 ha. En Rhône-Alpes, 318 producteurs ou cueilleurs, dont 88 % en Drôme, récoltent une centaine de plantes différentes. Toutefois lavande et lavandin constituent plus de 72 % des surfaces. Ces plantes sont majoritairement vendues à des coopératives, des grossistes et distributeurs ou des laboratoires.

La filière est bien organisée avec 6 groupements de producteurs et 64 entreprises de préparation ou de distribution en cosmétique, parfumerie, alimentaire, aromathérapie... Ce marché est porteur sur tous ces secteurs. Ces entreprises sont majoritairement localisées dans la Drôme (42 %) au plus près de la production.



Les grandes cultures :

Céréales et oléo-protéagineux



■ La SCOP biologique de Rhône-Alpes est de 10 365 ha, dont 51 % en Drôme et 17 % en Isère, **en progression de 30 %**. La région compte 692 producteurs, dont :

- 451 cultivent plus de 5 ha de SCOP, soit 9 750 ha cumulés, principalement vendus par le biais de coopératives.
- 241 cultivent moins de 5 ha de SCOP, soit 615 ha cumulés, principalement pour l'alimentation du bétail de la ferme.

La Drôme reste le 1^{er} département producteur de blé bio. Les céréales sont principalement vendues à des coopératives ou utilisées pour l'alimentation des troupeaux. Les protéagineux et oléagineux sont majoritairement vendus en coopératives.

Répartition des circuits de commercialisation en % du volume

	Céréales	Oléagineux	Protéagineux
Coopératives	45%	77%	77%
Autres intermédiaires	19%	19%	17%
Consommation par le troupeau	29%	0%	3%
Vente directe ou transformation à la ferme	8 %	4 %	3 %

⁹ SCOP : Surface en Céréales, Oléagineux et Protéagineux

Tous les acteurs de la transformation sont présents en Rhône-Alpes : minotiers, fabricants d'aliments du bétail, huiliers, transformateurs de soja pour l'alimentation humaine, et cela à des tailles très variables. On compte :

- 12 organismes stockeurs, la majorité sont sous forme coopérative
- 13 huileries : des petits ateliers ruraux de producteurs/transformateurs mais aussi des huileries bio de taille nationale
- 12 meuneries : des petits moulins qui transforment les produits de leur exploitation mais aussi des moulins de taille importante
- 37 industries agroalimentaires utilisant des céréales : fabricants de pâtes, biscuitiers...
- Et des semenciers, 3 fabricants d'alimentation du bétail, des brasseurs...

Plus de 400 points de vente commercialisent du pain bio dans la région dont 253 GMS grâce à leurs terminaux de cuisson et 176 boulangeries-pâtisseries. Toutefois, ces 176 boulangeries ne représentent que 5 % des boulangeries de la région. Parmi celles-ci, il y a des boulangeries ne proposant que des produits bio (100 % bio) et d'autres qui ont développé quelques références en bio. L'offre est bien développée dans le Rhône et l'Isère ainsi qu'en Haute-Savoie et dans la Drôme.

3. Les productions animales :



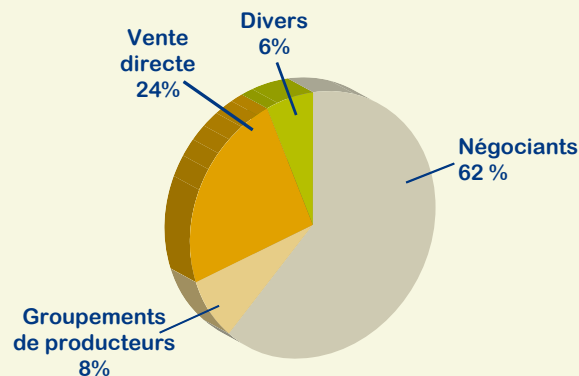
En ce qui concerne les filières animales, on peut distinguer l'aviculture qui se trouve principalement en filières longues structurées et les ruminants où circuits courts et circuits longs se complètent. Néanmoins, on peut s'attendre, comme en productions végétales à une progression de la part des filières longues.

11 % des entreprises certifiées bio de Rhône-Alpes utilisent les productions animales ce qui représente 97 opérateurs : 62 % viande et 38 % lait. La filière viande est bien structurée par la présence de l'ensemble des opérateurs de l'aval : 8 abattoirs, 9 ateliers de découpe et 5 bouchers certifiés bio, répartis inégalement sur le territoire. Il est à noter que les abattoirs réalisent également du travail à façon pour les producteurs qui font ensuite découper leurs carcasses dans des ateliers individuels ou collectifs puis vendent en direct. Les groupements de producteurs et les négociants collectent les bovins dans les fermes pour une valorisation en filière longue (GMS, boucheries artisanales, restauration collective). A noter que les éleveurs bio ont créé une société commerciale de collecte et de vente de bovins-ovins bio au niveau national.

Les bovins : valorisation de la viande

■ La région compte 380 éleveurs bovins (lait et/ou viande) soit 213 troupeaux de vaches laitières, pour plus de 7 014 vaches de réformes, et 167 troupeaux de vaches allaitantes, pour près de 3 871 mères. Les animaux sont vendus sur pied auprès de négociants (62 %) ou à des groupements de producteurs (8 %) ou valorisés par les éleveurs eux-mêmes (29 %). En effet, un tiers des éleveurs choisissent de vendre leur viande en direct, que ce soit sur les marchés, à la ferme ou sur commande, ou pour la restauration collective. Certains producteurs se sont regroupés en association pour faciliter la commercialisation de leur viande (Viande bio directe 07, les éleveurs bio de l'Ain, filière steak haché bio de l'ARDAB...) auprès des consommateurs mais aussi de magasins spécialisés ou en restauration collective. La diversité des opérateurs permet aujourd'hui de valoriser en AB tous les animaux, que ce soit en circuits courts ou en circuits longs. Comme sur d'autres filières, avec la progression des effectifs, la part de marché des circuits longs progresse (70 % vs 61 %).

Circuits de commercialisation de la viande bovine en % des effectifs



Les porcs

■ Rhône-Alpes ne compte que 34 élevages de porcs, pour 271 truies mères et 2070 porcs charcutiers. Ce sont généralement des ateliers complémentaires à un atelier principal de bovins ou caprins laitiers en vue de valoriser la production de petit lait. Les élevages de porcs se trouvent essentiellement dans la Loire, en Isère et en Ardèche. Les porcs charcutiers sont transformés à la ferme et vendus directement pour 93 % des volumes.

De plus en plus de salaisonniers développent une gamme bio, on en compte 8 sur la région et ils sont tous à la recherche de matière première. Cependant, la production ne se développe guère. En effet, les élevages hors sol ne sont pas du tout adaptés à la conversion à l'AB, et les céréaliers sont peu enclins à installer un élevage de porcs. Malgré la concurrence des pays du Nord (Danemark notamment), un potentiel de développement existe sur la région.

Les ovins

■ La région compte 139 éleveurs d'ovins viande pour un cheptel total de 17 242 brebis, ce qui la place au 2^{ème} rang français. Les trois principales zones de production sont la Drôme, l'Ardèche et l'Isère avec respectivement 51 %, 20 % et 15 % du cheptel. La moitié des animaux est commercialisée en circuits courts (ventes en caissettes en particulier). Le reste des agneaux est vendu en circuits longs à des négociants ou dans la filière nationale.



Les poulets de chair



■ Les poulets de chair sont produits en filières longues pour 75 % des volumes à destination des GMS. Le reste provient d'ateliers fermiers, le plus souvent secondaires sur l'exploitation, et est destiné à la vente directe à la ferme ou sur les marchés. Cette production concerne 46 exploitations, principalement dans la Loire et la Drôme, pour plus de 343 000 volailles biologiques au total.

Seuls un abattoir et un transformateur sont spécialisés en poulet de chair bio dans la région.

Les œufs

■ 122 agriculteurs produisent des œufs dans la région, principalement dans la Drôme, l'Isère, la Loire et l'Ardèche. 92 % des volumes sont vendus par le biais de filières organisées, principalement vers les GMS, via 7 entreprises de collecte/conditionnement. Le reste est issu d'élevages fermiers qui commercialisent essentiellement en direct. Le développement de cette filière est principalement porté par une demande importante des filières intégrées.



Le lait et les produits laitiers



■ L'année 2010 a connu de nouveau de nombreuses conversions d'élevages laitiers pour atteindre 211 élevages pour 7 014 vaches laitières et 39.4 millions de litres de lait (dont 19.8 millions en conversion). La collecte par les laiteries représente la majeure partie des litrages avec 36 millions de litre de lait, la transformation à la ferme consomme 3.4 millions de litres.

Ce nouveau développement a été initié par des collecteurs à la recherche de volumes de lait bio pour développer ou créer une gamme de produits laitiers biologiques. C'est le cas dans la Loire et dans l'Ardèche, départements sur lesquels d'importantes laiteries développent leurs collectes en AB. Compte tenu du coût élevé de la collecte du lait, les entreprises encouragent le développement de l'agriculture biologique par bassin géographique. Progressivement, la région ne devrait plus compter de litrages de lait non valorisés en bio.

La filière est bien structurée avec 9 collecteurs de lait en région, 13 laiteries/fromageries et 15 entreprises qui produisent des yaourts, des glaces, de la crème...Par ailleurs, 8 entreprises ne réalisent que la commercialisation de produits laitiers bio (mise en marché, import/export ...)

On compte par ailleurs 115 élevages caprins et 32 élevages ovins laitiers. La région Rhône-Alpes étant la 1^{ère} en France pour les caprins et la 2^{ème} pour les ovins. Ces deux productions se sont fortement développées notamment grâce au fort potentiel de consommation.

Les laits de brebis et de chèvre sont principalement transformés à la ferme. En effet, il n'y a plus de collecte organisée de lait de chèvre bio en Rhône-Alpes. Cependant, quelques laiteries seraient prêtes à en organiser si les volumes étaient suffisants.

Les produits laitiers biologiques transformés à la ferme sont majoritairement commercialisés en vente directe (83 % pour les fromages de brebis, 80 % pour les fromages de chèvre et 79 % pour les fromages de vache).



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2010 confirme la progression que connaît l'agriculture biologique rhônalpine depuis plusieurs années avec une progression de 25 % du nombre d'exploitations, de 23.5 % de surfaces, de 5 % du nombre de préparateurs (artisans et entreprises agroalimentaires). Cette progression s'explique notamment par la croissance du marché toujours supérieure à 10 %, par la crise agricole, par la demande sociétale en faveur d'aliments sains, éléments qui poussent à la fois les entreprises et les agriculteurs à s'orienter vers l'agriculture biologique. Jusqu'à maintenant la production a toujours eu du mal à répondre à la demande des entreprises de l'aval et du marché, c'est encore le cas sur certaines filières (fruits, légumes, porcs...).

Par ailleurs, côté aval, la concurrence s'intensifie entre les opérateurs avec le développement des produits bio en grande distribution et notamment sur des marques de distributeurs. Dans ce contexte, producteurs, artisans et PME ont intérêt à s'allier pour défendre une agriculture biologique locale, répondant à la demande sociétale.

Glossaire

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

MDD : Marque de Distributeurs

PPAM : Plantes à Parfum, Aromatiques et médicinales

RHD : Restauration Hors Domicile

SAU : Surface Agricole Utile

SCOP : Surfaces en Céréales, Oléagineux et Protéagineux

DES STRUCTURES À VOTRE SERVICE

Les groupements d'agriculteurs biologiques départementaux



Dans chaque département, des animateurs et techniciens sont à la disposition des agriculteurs pour leur apporter toutes les informations nécessaires et les aider dans leurs démarches : formations, appui technique, échanges de pratiques, diagnostics individualisés à la conversion, mise en relation avec les opérateurs économiques, défense de l'agriculture biologique, promotion des produits bio...

La Coordination Rhône-Alpes de l'Agriculture Biologique



Corabio mutualise les actions des groupements départementaux au niveau régional et représente les intérêts collectifs des agriculteurs biologiques auprès des pouvoirs publics à travers la mise en place de différentes actions : pôle de conversion agriculture biologique, réseau de fermes de démonstration, organisation des filières, promotion des produits bio en restauration collective et auprès du grand public...

Plus d'informations sur :

www.corabio.org

Une structure régionale au service des entreprises de transformation et de distribution



Bioconvergence accompagne et représente les TPE et PME de la Bio : formation et information sur la réglementation, sur les financements de projets et l'évolution des marchés, structuration des filières pour faciliter les approvisionnements, promotion de l'alimentation Bio auprès du grand public...

Plus d'informations sur :

www.bioconvergence.org

CHIFFRES BIO : EN SAVOIR PLUS



Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur les productions agricoles bio en Rhône-Alpes, Corabio édite, en collaboration avec l'association Appui Bio, des fiches filières à votre disposition à Corabio.

Corabio organise également des journées technico-économiques par filière, annoncées régulièrement sur ce même site.

www.corabio.org

Bioconvergence propose un annuaire des entreprises Bio de Rhône-Alpes sur une carte interactive et localisation des magasins et restaurants bio :

www.bioconvergence.org

L'agriculture biologique en Rhône-Alpes

Groupements de producteurs

📍 Agri Bio Ardèche

4 Av. de l'Europe Unie
BP 421 - 07004 Privas Cedex
Tél : 04 75 64 82 96 - Fax : 04 75 20 28 05
agribioardeche@corabio.org

📍 Agribiodrôme

ZA la Fauchetière 26250 Livron sur Drôme
Tél : 04 75 25 99 75 – Fax : 04 75 25 99 84
contact@agribiodrome.fr

📍 ARDAB (42 et 69)

Maison des agriculteurs - BP 53 - 69530 Brignais
Tél : 04 72 31 59 96 - Fax : 04 72 31 65 57
contact-ardab@corabio.org

📍 ADABio (01 - 38 - 73 - 74)

Maison des agriculteurs - 40 av Marcelin Berthelot
BP 2608 - 38036 Grenoble cedex 2
Tél : 04 76 20 68 65 - Fax : 04 76 20 67 44
contact@adabio.com

Coordination régionale des producteurs

📍 CORABIO

INEED Rovaltain Tgv - 1 rue Marc Seguin
BP 11150 Alixan - 26958 Valence cedex 9
Tél : 04 75 61 19 35 - Fax : 04 75 79 17 68
contact@corabio.org

Préparateurs et distributeurs

📍 BIOCONVERGENCE

INEED Rovaltain Tgv - 1 rue Marc Seguin
BP 11105 Alixan - 26958 Valence cedex 9
Tél/Fax : 04 75 25 97 01 / 04 75 61 94 55
contact@bioconvergence.org

www.corabio.org
www.bioconvergence.org

Réalisé grâce au soutien de :

Rhône-Alpes Région

